



Ci-dessus
Renato Salvi Architecte,
2800 Delémont, www.salvi-archi.ch

Ci-contre
Atelier d'architecture
Manini Pietrini Sarl, 2000 Neuchâtel,
info@atelier-mp.ch

En bas
Pezzoli & associés architectes SA,
1020 Renens,
dessin.pezzoli@iprolink.ch
(Photo: Christian Rochat)



Indispensable fusion

Connivence des goûts, partage des visions, échange des idées entre l'expert et le propriétaire qui, en se lançant dans l'aventure, devient maître de l'ouvrage: de cette alchimie naît un projet réussi. D'où la nécessité de sélectionner avec soin son architecte, qui doit être diplômé. Eric Frei, architecte EPFL SIA, conseille de consulter plusieurs professionnels. «Avant tout engagement, je parle de nos goûts respectifs avec mon futur client.» Même démarche chez Giovanni Pezzoli, qui montre ses bureaux comme exemple de sa philosophie constructive. «Il est préférable que l'attitude soit commune par rapport aux styles, à l'intégration dans l'environnement, à la qualité.»

Les conditions de la mission précisées, le propriétaire bénéficie d'une possibilité de choix séduisante. En fonction des objectifs donnés, l'architecte développe plusieurs solutions qui sont ensuite discutées pour parvenir à une conception détaillée assortie d'un devis tout aussi complet. Le maître de l'ouvrage peut ensuite sereinement envisager l'édification: en tant que responsable du projet, l'architecte prend en charge l'exécution dans le respect des souhaits de son client. Il fait appel aux spécialistes nécessaires, organise la mise en soumission, élabore les plans, supervise les travaux et réceptionne l'ouvrage.